



Étapes de sélection pour les jeunes qui veulent intégrer le Sport-études

Votre enfant doit déjà faire partie d'un club et être dans une démarche de compétitions.

- 1- Votre enfant devra être évalué par le club mandataire de son sport et être reconnu par celui-ci et la fédération.
- 2- L'école fait parvenir au club mandataire le nombre de places disponibles pour l'année scolaire à venir.
- 3- Le club mandataire envoie à l'école les athlètes qu'il a sélectionnés et qu'il recommande pour faire partie du Sport-études.
- 4- L'école reçoit la liste des athlètes sélectionnés et recommandés par le club mandataire. Ensuite l'école fait parvenir un formulaire d'inscription web aux parents afin d'officialiser l'inscription. Les noms excédentaires seront conservés dans une liste d'attente.
- 5- Afin de conserver sa place en Sport-études, l'enfant doit être en réussite dans toutes ses matières académiques au bulletin de juin précédent sa rentrée scolaire.
- 6- L'élève doit maintenir la réussite dans toutes ses matières pour poursuivre son parcours académique en Sport-études.

